

Compte rendu de séance

Séance du 19 Septembre 2019

L' an 2019 et le 19 Septembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Bais, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
CLOUET Nathalie Maire

Présents : Mme CLOUET Nathalie, Maire, Mmes : AYGALENC Monique, HURTEAU Sabrina, MADDALIN Christine, MASSET Geneviève, MOREL Patricia, POTTIER Soazig, MM : DAHIOT Daniel, GILBERT Loïc, GLINCHE Eric, LOUAISIL Pascal, POTTIER Christian, ROBERT Elie, SEBILLET Sébastien, VALOTAIRE Denis
Excusé(s) ayant donné procuration : Mme COCONNIER Sonia à M. ROBERT Elie, M. HERVOUIN Jean-Jacques à Mme CLOUET Nathalie
Excusé(s) : Mme JACQUEMIN CHEVALIER Marie, M. BESNIER Laurent

Le Conseil Municipal

- a approuvé un protocole d'accord transactionnel, suite à l'effondrement du bâtiment 3 rue du Docteur Lebreton, entre la commune de Bais, CF Architecture, AXA France assureur de CF Architecture, BTEM et SMA SA assureur de BTEM, afin de mettre fin aux litiges existants ou à venir.

A l'unanimité (pour : 17, contre : 0, abstentions : 0)

- a sollicité une subvention auprès du Département pour l'achat de documents audio et multimédia pour la bibliothèque.

A l'unanimité (pour : 17, contre : 0, abstentions : 0)

- a approuvé les devis suivants :

budget commune 2019		
Poteaux incendie - rue de la Fontaine	Véolia	12 855,89 € TTC
Plomberie électricité - logement rue de la Fontaine	Marchand	7 863,66 € TTC
Carrelage - toilettes publiques rue de la Fontaine - fournitures et pose	STEEL GREEN	3 360,00 € TTC
Téléphonie - frais de mise en service	Bretagne Telecom	1 796,40 € TTC

Téléphones	One direct	617,86 € TTC
Ordinateur, claviers, logiciels Office Pro	Idéal Concept Informatique	1 104,00 € TTC
2 tabourets - garderie	Manutan	459,29 € TTC

A l'unanimité (pour : 17, contre : 0, abstentions : 0)

- a vendu les lots 38, 50 et 58 du lotissement La Clef des Champs.

A l'unanimité (pour : 17, contre : 0, abstentions : 0)

- a approuvé l'avenant n°2 à la convention de service commun 'informatique' de Vitré Communauté.

A l'unanimité (pour : 17, contre : 0, abstentions : 0)

- a émis un avis favorable au projet de restructuration d'un élevage de porcs implanté au lieu-dit "La Grande Villatte".

Vu l'avis favorable de la Commission "Agriculture"

A l'unanimité (pour : 17, contre : 0, abstentions : 0)

- a révisé le montant de la participation de la commune au contrat d'association avec l'école Notre Dame d'Alliance comme suit, à compter du 1er septembre 2019:

- élève en maternelle: 764,98 €

- élève en primaire: 334,57 €

A l'unanimité (pour : 17, contre : 0, abstentions : 0)

- a validé l'avenant n°1 à la convention du service de restauration scolaire pour la mise à disposition de deux salariés de l'école Notre Dame d'Alliance.

A l'unanimité (pour : 17, contre : 0, abstentions : 0)

- a fixé la participation des communes extérieures au fonctionnement de l'école Jacques Prévert pour l'année scolaire 2019-2020 comme suit :

- 764,98 € par élève en maternelle

- 334,57 € par élève en élémentaire

A l'unanimité (pour : 17, contre : 0, abstentions : 0)

- a pris connaissance du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2018.

A l'unanimité (pour : 17, contre : 0, abstentions : 0)

- a décidé de la reprise par le budget commune du terrain Lot n°5 du Lotissement Le Trésor d'une surface de 393 m2 pour une valeur de 19 650 €.

A l'unanimité (pour : 17, contre : 0, abstentions : 0)

- a créé 4 emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité.

A la majorité (pour : 15, contre : 0, abstentions : 2)